Demande de carte grise sur France Connect

Description

Demander sa carte grise sur France Connect présente de nombreux avantages. Cette solution évite aux intéressés de procéder en demandant directement sa carte grise auprès du site de l'ANTS.

Il s'agit d'une alternative bien plus simple à réaliser pour tous ceux qui disposent déjà d'un compte France Connect. Cependant, le demandeur doit toujours fournir les pièces habituelles pour mener à bien cette formalité.

Obtenir ma carte grise en ligne

France Connect : qu'est-ce que c'est ?

France Connect a été mis en place par l'État dans son effort pour moderniser les services publics. En effet, le dispositif permet aux contribuables de **bénéficier de la plupart des téléservices accessibles en ligne depuis un unique compte.** L'utilisateur peut alors bien plus facilement régler certaines formalités telles que :

- Le dépôt d'une demande de carte grise ;
- La présentation de sa situation fiscale.

Comment utiliser France Connect pour faire une demande de carte grise ?

D'abord, il convient de savoir qu'il existe **2 moyens permettant de faire une demande en ligne de carte grise à l'aide de France Connect.** Le demandeur peut soit :

- S'authentifier sur le site de l'ANTS avec France Connect ;
- Se connecter sur un site réservé à ce service.

Dans les 2 cas, le requérant sera amené à s'identifier dans un premier temps. Pour ceux qui ne disposent pas encore d'un compte, il faut donc préalablement s'inscrire.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Création d’un identifiant

Ici encore, les particuliers ont le **choix entre 2 méthodes pour créer leur identifiant.** Ils peuvent s’atteler à la création de leur compte sur :

- Un site lié à France Connect ;
- Le site des services publics.

Sur ce dernier, il faut :

- Se rendre sur la page concernée ;
- Remplir le formulaire ;
- Passer le test captcha ;
- Cocher la case « Accepter les conditions générales d’utilisation » ;
- Cliquer sur le bouton « Créer votre compte personnel ».

Par la suite, le nouvel utilisateur recevra un lien de validation sur l’adresse électronique fournie. Après avoir confirmé la création de son compte, il doit encore indiquer son mot de passe et **livrer quelques informations à son sujet, dont son numéro de Sécurité sociale**.

Identification

Au terme de la procédure citée précédemment, l’utilisateur aura réussi à créer son compte France Connect. Il recevra alors ses identifiants et pourra se connecter au site :

- Au travers d’une page dédiée ;
- Directement sur le site des établissements proposant les services qui l’intéressent.

Connexion

Le demandeur peut se connecter encore une fois sur le site réservé à France Connect ou depuis l’une des plateformes affiliées à ce service.

Dans le premier cas, il doit **cliquer sur le bouton « S’identifier avec France Connect »** pour choisir le service qui l’intéresse (ici l’ANTS) avant de saisir ses identifiants.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Dans le second cas, il faut qu'il se rende sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) pour ensuite :

- Cliquer sur le bouton « S'identifier avec France Connect » ;
- Entrer son identifiant et son mot de passe.

Cela étant fait, le principal concerné atterrira sur son « espace conducteur ».

Quels sont les documents nécessaires pour effectuer sa demande de carte grise ?

Pour immatriculer un véhicule et obtenir la carte grise à travers France Connect, les automobilistes doivent fournir les éléments suivants :

- Demande de certificat d'immatriculation (formulaire Cerfa n° 13750*07) dûment remplie ;
- Justificatif de domicile ;
- Justificatif de résidence ;
- Copie du permis de conduire du demandeur.

Si le véhicule est neuf, il faut également présenter :

- Facture ou justificatif d'achat ;
- Certificat de conformité aux prescriptions techniques ;
- Quitus fiscal.

Pour le cas d'un véhicule d'occasion, le requérant doit joindre au dossier :

- Déclaration d'achat ou de cession ;
- Copie de l'ancien certificat d'immatriculation du véhicule ;
- Attestation d'assurance.

Tous ces documents nécessaires pour faire une carte grise doivent être fournis sous format électronique et il faut que le principal concerné vérifie préalablement chacune de ces pièces afin d'identifier les éventuelles incohérences.

Bon à savoir : une demande de carte grise engage des frais. Le requérant devra s'acquitter de la taxe régionale et d'autres prélèvements obligatoires calculés en fonction des caractéristiques du véhicule. Pour ne rien laisser au hasard, il est conseillé d'utiliser le simulateur fourni par les services publics avant de déposer la

© 2023 LEGALPLACE SAS

requête.

Est-il possible de faire une carte grise sans avoir de compte France Connect ?

Les particuliers peuvent tout à fait demander une carte grise sans disposer d'un compte France Connect. Pour cela, il leur suffit de :

- Créer un compte ANTS ;
- Louer les services d'un professionnel pouvant agir en qualité de mandataire.

Toutefois, ils seront toujours amenés d'une manière ou d'une autre à s'identifier.

Pour les citoyens aptes à se déplacer, il est également **possible de régler cette formalité auprès de l'un des points numériques disponibles au sein de leur préfecture.** En optant pour cette alternative, les particuliers bénéficieront d'une assistance gratuite.

A quoi sert le dispositif France Connect ?

La création de France Connect découle d'une volonté de l'État français de moderniser les services qu'il propose aux citoyens. À l'aide de cette plateforme, il est possible d'effectuer de nombreuses téléprocédures avec un unique compte. Chacun peut ainsi :

- Remplir ses déclarations d'impôt sur Internet ;
- Demander un duplicata de carte grise en ligne ;
- Réclamer ses droits à la retraite sans quitter son domicile.

FAQ

Comment faire une carte grise avec France Connect ?

Pour demander une carte grise avec France Connect, les automobilistes peuvent :

Se rendre sur la page dédiée sur le site de l'ANTS ;

Se connecter directement sur France Connect, pour ensuite choisir les services

© 2023 LEGALPLACE SAS

proposés par l’ANTS.

Dans les deux cas, le principal concerné doit :

- Fournir les documents exigés ;
- S’acquitter des taxes obligatoires.

Une fois cela fait, il recevra son certificat d’immatriculation à son domicile dans quelques jours.

Comment faire une carte grise sans compte France Connect ?

Plusieurs solutions s’offrent aux particuliers pour demander une carte grise sans compte France Connect. Ils ont la possibilité d’effectuer les démarches obligatoires à l’aide de leur compte ANTS. Ils peuvent également :

- Louer les services d’un site agréé ;
- Se rendre à la préfecture la plus proche pour accéder à un point numérique.

Combien une carte grise coûte-t-elle ?

L’immatriculation de son véhicule coûtera plus ou moins cher en fonction :

- Des caractéristiques du véhicule ;
- De la région où le demandeur effectue cette démarche.

Le particulier doit s’acquitter d’une taxe régionale, en plus des prélèvements obligatoires calculés selon la puissance et les émissions de carbone de l’automobile. En principe, il faut dépenser entre 100 € et 300 € pour obtenir une carte grise. Pour avoir une idée plus précise du montant à débourser, il suffit de se servir d’un simulateur en ligne.

Quels sont les délais de traitement d’une demande de carte grise ?

© 2023 LEGALPLACE SAS

Les délais de traitement dépendent surtout du nombre de dossiers reçus par l’ANTS. En effet, chaque demande fait l’objet de plusieurs vérifications avant d’être validée. Par la suite, les services concernés doivent encore :

- Imprimer la carte grise ;
- L’envoyer par courrier.

Il faudra donc attendre plusieurs jours avant de recevoir cette pièce. Il convient de noter que demander son certificat d’immatriculation à travers un site agréé permettra d’obtenir une carte grise provisoire dans les meilleurs délais.

© 2023 LEGALPLACE SAS